

PRIX DES ANNONCES : Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (fin), la ligne, fr. 1.25; — Faits divers (corps), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Rapports judiciaires, la ligne, fr. 2.00.

L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS : 1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50 Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.

Sujet d'Actualité

Sujet d'Actualité

J'ai lu avec grand plaisir le bel article du camarade Latoré, le vaillant détructeur de « La Princesse Maleine », sur « Ceux dont on ne parle pas. — Les Ecrivains Wallons ».

Je ne peux que le féliciter et le remercier au nom de ceux qui seuls maintiennent et rassemblent tout ce qui a trait à notre langue maternelle, de laquelle je ne cesserai, si Monsieur le Directeur me le permet, de vous entretenir.

La langue wallonne redevient un sujet d'actualité comme il le fut il y a quelque cinquante ans.

Des malins qu'ont été les temps... Etrange spectacle! Voilà une langue qui est la nôtre, une langue que parle encore exclusivement la grande majorité des habitants de ce pays, et, en particulier, les classes populaires et agricoles qui occupent réellement le sol, qui sont enracinées et avec lesquelles les classes éclairées sont continuellement en relation; eh bien, non seulement cette langue ne reçoit ni culture, ni encouragement, mais elle est dédaignée par ces classes soi-disant éclairées et proscrite par un trop grand nombre de compagnies littéraires.

Il faut réagir d'autant plus contre un tel préjugé, que le système d'enseignement auquel nous sommes soumis, tend à le faire prévaloir chaque jour davantage.

Il y a, ce me semble, quelque chose de profondément triste dans la décadence et la destruction d'une belle langue même pour ceux qui lui sont étrangers.

N'est-ce pas ici vraiment le lieu de rechercher toutes les causes qui contribuent à perpétuer notre servitude intellectuelle; il suffit de signaler à quelques-uns des moyens qu'il ne tient qu'à nous d'employer, pour rendre nos chaînes moins pesantes.

Or, parmi ces moyens, il n'y en aurait pas de plus efficaces que les études tendant à nous familiariser avec nos origines, et à relever notre langue maternelle de l'abandon où nous l'avons laissée tomber.

Comme on l'a dit souvent et avec tant de raison, l'âme d'un peuple s'incarne dans sa langue aussi bien que dans son histoire, et quand même toutes nos sources historiques seraient taries ou corrompues, l'étude de notre langue, et de notre dialecte même, suffirait pour nous mettre en communication avec l'esprit de toutes les générations qui nous ont précédés.

C'est là une tradition magnifique et il ne tient qu'à nous de ne pas la laisser périr.

La Guerre sur Mer Rotterdam, 24 septembre. — Le « Maasbode » annonce que le vapeur « Caman » (4,570 tonnes brut) — ancien navire « Steiermark », de la Haggap — s'est échoué et est complètement perdu.

Coup de Clairon

Le sort en est jeté, la Wallonie revit, les poètes l'ont chantée, les Nations du monde clameront: « Vive la Wallonie!... »

Et j'éprouve le besoin de venir à mon tour donner mon coup de clairon et dire les pensées que me suggèrent les faits accomplis et ceux qui perspectivevement devront sembler-til se réaliser encore.

Tout concours s'harmonise, s'amplifie, s'idéalise et se fortifie pour prouver le droit à la vie, à l'autonomie, à l'indépendance. Ce sont : les Arts, les Sciences, le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture.

Dans un autre ordre et c'est sur celui-ci que je voudrais m'étendre, nous avons l'Histoire, la Langue et la Division régionale, trois grandes choses, dont l'importance suffit à un pays pour en faire reconnaître la juste valeur et lui accorder une place parmi le monde.

On ne peut contester : quelle est la chose qui devrait surtout nous faire réclamer notre autonomie, parce qu'elle est comme le stigmate éternel de notre race et de notre caractère?

C'est votre langue, votre langue maternelle la langue qui vous appartient, c'est la langue de votre pays?

C'est la langue que les Forir, les Grangagnage, les Wérotte, etc., auraient voulu unifier et faire à l'égal de la langue flamande, reconnaître officiellement!

C'est la langue que les Doutrepoint, les Feller et les Hauts mémoiraient hier par le beau et vaste projet du dictionnaire général? C'est la langue dans laquelle Defrecheux a chanté ses deux belles élégies, Loiseux a « gruziné » ses si touchants chefs-d'œuvre et Collard et Bodart ont composé leurs comédies immortelles!

La langue wallonne est le plus beau titre de notre gloire! Allons, Wallonisants, ouvrez l'œil et dites, la Wallonie aux wallons! Wallons toujours! Vive la Wallonie une et indivisible! Et en prononçant ce grand mot, jetez un fier et long regard sur cette terre bien aimée et nommée au fur et mesure tous ses centres, expression de notre admirable sol natal, à qui seront rendus dans un temps pas bien éloigné le nom que leur avaient donné nos Pères et qui possédait tout leur cœur si grand et généreux!

Tournaïsis! Borinage! Entre-Sambre-et-Meuse! Fagnes! Hautes-Fagnes! Ardennes! Famenne! Condroz! etc., la nomination de toutes ces régions, n'est-elle pas chère à vos sentiments, tout comme la chanson particulière de votre terroir.

Tournaïsiens, Borains, Ardennais... tous Wallons, réclamez l'autonomie, avec esprit de décentralisation, pour redevenir ce que vous avez toujours été, et Schiller, alors, pourra redire : « C'est un Wallon. Respect à cet homme!... »

Alors surgiraient de toutes les contrées des braves qui sont encore endormis et ce sera le vrai réveil de la race, le cœur de la Wallonie battra!

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales Berlin, 25 septembre. Théâtre de la guerre à l'Ouest. Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht de Bavière.

En Flandre, vive activité de reconnaissance. Entre Moeuvres et le bois d'Havrincourt, la lutte d'artillerie a repris; une nouvelle charge ennemie s'est écroulée près de Moeuvres.

Groupe d'armées du général von Boehn. A l'Est d'Éphey, nous avons réoccupé par une contre-attaque locale la ligne tenue avant les combats du 22 courant.

Entre l'Omignon et la Somme, les Anglais et Français ont repris leurs attaques dans la direction de St-Quentin.

Leur entreprise a été appuyée par une artillerie puissante et par des chars d'assaut. Au petit jour l'adversaire a pris pied à Pontru, Gricourt et Francilly-Selency.

De violentes tentatives ennemies renouvelées jusque midi pour élargir l'endroit d'irruption se sont écroulées.

Des contre-poussées de nos fantassins et troupes de génie, efficacement appuyées par l'artillerie et les aviateurs, nous ont permis de reprendre, vers midi, Pontru et Gricourt.

La hauteur qui se trouve entre les deux villages a été reconquise à l'ennemi après une lutte pleine d'alternatives d'avance et de recul.

Francilly-Selency est restée dans le pouvoir de l'adversaire. Sur le reste du front, ses charges se sont échouées en grande partie déjà avant d'avoir abordé nos positions.

Là, où celles-ci ont été atteintes, une contre-poussée a rejeté l'agresseur. Groupe d'armées du Kronprinz impérial. Entre la Vesle et l'Aisne, une irruption dans les lignes ennemies au Sud de Glennes a permis à nos détachements d'assaut d'en ramener 85 prisonniers.

Une puissante contre-attaque dirigée par l'ennemi à la suite de cette entreprise contre nos lignes de départ a été repoussée.

De plus petits raids exécutés au-delà de la Vesle et en Champagne nous ont valu des prisonniers.

Hier, en combat aérien, nous avons abattu 28 avions et 6 ballons captifs ennemis. Le lieutenant Rumeay a obtenu sa 42^e victoire aérienne, le lieutenant Jacob sa 30^e.

Dallon, malgré la résistance énergique des Allemands. Plus au Sud, nous avons porté nos lignes aux lisières Ouest de Giffécourt.

Nous avons fait plus de cinquante prisonniers et pris un grand nombre de mitrailleuses.

Sur le front de la Vesle, au cours d'une violente attaque dans la région de Glennes, les Allemands ont réussi à prendre pied dans nos éléments avancés.

Un retour offensif de nos troupes a rétabli intégralement notre ligne et nous a donné une cinquantaine de prisonniers appartenant à trois régiments.

Rien à signaler sur le reste du front. Armée d'Orient. La poursuite continue sur tout le front de Monastir au Vélès.

Les colonnes bulgares, talonnées par les avant-gardes françaises, harcelées par la cavalerie, mitrillées et bombardées par les avions alliés se replient dans le plus grand désordre vers Vélès, Istip et Strumitza.

A l'aile gauche les forces alliées débouchant du front de Monastir, refoulent les Bulgares sur les routes d'Albanie.

La cavalerie française est entrée à Prilep le 23; elle a trouvé la ville intacte et y a saisi d'immenses approvisionnements.

Plus au Nord les forces franco-serbes ont dépassé la route Prilep-Gradsko et menacent la route Prilep-Vélès.

Au centre les troupes serbes qui ont franchi le Vardar par plusieurs points intacts entre Demir-Kapou et Gradsko ont établi une large tête de pont au Nord du fleuve; elles occupent Enilse.

Londres, 23 septembre. — Officiel. Nos troupes ont exécuté pendant la journée d'hier et pendant la nuit d'heureuses petites opérations sur certains points du front.

Nous avons conquis l'après-midi un puissant ouvrage de défense allemand près de la route de Ronssoy à Bony; l'ennemi y avait résisté avec acharnement toute la journée; 80 prisonniers sont restés entre nos mains.

Plus tard dans l'après-midi, nous avons repoussé à coups de mitrailleuse des contre-attaques ennemies venant de la ferme de Gillemont; les Allemands ont subi de lourdes pertes.

EN RUSSIE. Berlin, 24 septembre. — De l'Agence télégraphique de Pétersbourg : M. Lévine est rétabli au point qu'il a pu assister à la dernière séance du Comité central du parti communiste; il a été accueilli avec la plus grande cordialité.

Londres, 22 septembre. — L'Agence Reuter annonce que le gouvernement britannique a reçu de M. Chicherine une note relative au départ des sujets britanniques.

Les négociations concernant l'échange réciproque de sujets anglais et russes se poursuivent. Berlin, 22 septembre. — Le consul général allemand à Moscou a protesté auprès du gouvernement des Soviets contre l'arrestation d'un grand nombre de ses ressortissants arrêtés par ordre des autorités russes sans que des motifs suffisants aient justifié ces arrestations, qui malgré l'intervention des autorités consulaires ont été maintenues à quelques exceptions près.

La protestation du consul allemand vise tout particulièrement l'arrestation et l'exécution de citoyens polonais placés sous sa protection. Le consul général insiste pour l'élargissement immédiat des personnes arrêtées à charge desquelles il n'existe pas d'accusation grave.

Le gouvernement oukraiin a protesté de son côté auprès des autorités bolchevistes contre l'arrestation de ses ressortissants. Kief, 23 septembre. — Le « Golos Kiewa » signale les efforts que fait l'Entente pour accaparer tout le trafic commercial dans le Nord de la Russie.

Les navires retournent en Angleterre avec des chargements de bois. Toute l'industrie de la pêche se est aux mains des Anglais, et nombre d'entreprises se sont constituées avec des capitaux anglais pour l'exploitation des richesses naturelles du pays.

Moscou, 23 septembre. — Des membres du gouvernement des Soviets ont encore été en butte à des attentats qui ont provoqué de nouvelles mesures de répression. Helsingfors, 23 septembre. — On mande de Perm que le grand duc Michel Romanof et son secrétaire ont été arrêtés le 18 septembre par des agents du Comité extraordinaire du gouvernement de Perm et amenés dans cette ville.

Cinquante otages, bourgeois et gardes blancs, ont été livrés à Perm en guise de représailles pour les attentats commis contre MM. Ouritzki et Lévine. Kief, 23 septembre. — L'Agence télégraphique de l'Ukraine est autorisée à déclarer que le gouvernement oukraiin n'approuve pas la propagande monarchiste qui prend de plus en plus d'extension dans le pays.

Il a l'intention de la combattre avec la même vigueur qu'il met à s'opposer aux manœuvres des socialistes avancés. Kief, 23 septembre. — La « Kiefskaja Myst » annonce l'élection de l'ancien ministre Wnitschenko en qualité de président de l'Association nationale oukraiinienne.

Kief, 23 septembre. — D'après l'Agence télégraphique de l'Ukraine, la mission de Crimée, composée de représentants du gouvernement et de spécialistes, partira au début de la semaine prochaine pour Kief en vue de négocier avec le gouvernement oukraiinien.

Tokio, 23 septembre. — La colonne de la Croix Rouge suisse qui devait partir pour le front a été arrêtée par les Tchèque-Slovaques sous prétexte qu'elle était en relations avec l'Allemagne et les bolchevistes.

Helsingfors, 23 septembre. — M. le ministre Hjelt, rentré à Helsingfors après avoir rendu visite au prince Frédéric-Charles, est très satisfait de son entrevue.

Le prince se prépare avec soin et intérêt à sa tâche et a déjà commencé à étudier le finlandais, ainsi que l'histoire, la géographie et le droit public du pays qu'il sera appelé à gouverner.

La Note Autrichienne

Bâle, 24 septembre. — Des « Basler Nachrichten » : — A Bâle, on entend sans cesse la canonnade qui gronde sur le front du Sundgau et des Vosges.

Les nuits dernières, au clair de lune, on voyait un violent feu roulant sur tout le front de l'Alsace à la frontière suisse. Constantino, 22 septembre. — Officiel : Sur le front en Palestine, les mouvements que nous avons commencés sur le Jourdain s'effectuent aussi avec une méthode complète.

Nos arrière-gardes opposent partout une vaillante résistance. Prés de Karlat, nous avons descendu à coups de mitrailleuses un avion qui faisait partie d'une escadrille aérienne ennemie qui a fait son apparition à la côte de l'Anatolie la nuit du 21 au 22 septembre.

Les aviateurs un capitaine et un lieutenant anglais — ont été faits prisonniers. Prés d'Art-Banau, un second appareil ennemi est tombé entre nos mains avec ses occupants.

Sur les autres fronts, pas d'événement important à signaler. Communiqués des Puissances Alliées Paris, 24 septembre (3 h.). Au cours de la nuit, activité marquée de l'artillerie dans la région de St-Quentin et entre l'Ailette et l'Aisne.

En Champagne, deux coups de main sur les tranchées allemandes de la région de Perthes et vers la butte du Mesnil ont permis à nos troupes de faire une quarantaine de prisonniers.

La Guerre sur Mer

Paris, 24 septembre (14 h.). Dans la région à l'Ouest de Saint-Quentin, nos troupes, en liaison avec l'armée britannique, ont réalisé ce matin une avance nouvelle.

Elles se sont emparées de Fromully-Séleny, de l'Épine de Dallon et du village de ne doit pas être considéré comme impossible, nous formulons les meilleurs vœux pour que la démarche de l'Autriche-Hongrie aboutisse et mette fin à la guerre néfaste, et que la vie internationale soit rétablie sur de nouvelles et plus nobles bases.

Nous souhaitons ardemment de pouvoir saluer ce triomphe. Vienne, 24 septembre. — La « Sonntags- und Montagszeitung » expose que l'empressement de l'Amérique et de la France à réviser la note du comte Burian n'a pas visé à étouffer les aspirations pacifiques des populations, mais à éviter le débat

que M. Clémenceau a des raisons de redouter à la Chambre française. — Le vou du « Times », dit-il, qui eût voulu voir soumettre la note à un nouveau conseil de guerre diplomatique tenu à Versailles, apparaît impossible à exaucer.

Les Alliés ne peuvent discuter les éventualités de paix, liés qu'ils sont par de nouveaux traités secrets qu'on se gardera bien de publier. M. Wilson est resté en dehors de ces traités, mais il en connaît la teneur et les approuve, et c'est pour cette raison qu'il s'est empressé, lui aussi, d'envoyer la réponse qu'on connaît, au plus grand profit de M. Clémenceau.

refusent de parler avec leurs ouvriers et exigent leur reddition à merci.

Il est regrettable qu'il n'existe aucune institution de droit qui force les gouvernements en guerre à entrer en négociations dès le début et à les continuer et les répéter jusqu'à ce qu'ils aboutissent à un résultat positif.

Ce que l'on appelle « la rupture des relations diplomatiques » est la plus grande stupidité qu'un fait humain ait jamais eue.

La proposition autrichienne demande la reprise des relations diplomatiques, c'est-à-dire le rétablissement de relations avec l'intelligence humaine.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'elle ait contre elle tous les illuminés, tous les représentants de la politique de conquête et d'annexionnement de cabinet et de table à écrire, en un mot tous ceux qui devraient être pendus.

Mais elle est certaine d'avoir pour elle les soldats de tous les fronts, les peuples sanglants de toutes les nations et de toutes les parties du monde; aussi il ne faut pas douter que si pas maintenant elle réussira la seconde ou la troisième fois où elle sera répétée.

DÉPÊCHES DIVERSES

RECTIFICATION. — Sur la foi d'une agence, nous avons publié hier une dépêche de Sofia annonçant la démission du cabinet bulgare. Cette nouvelle est inexacte. C'est le cabinet japonais qui a donné sa démission.

Zurich, 23 septembre. — D'après une communication officielle, la dette de guerre française à l'étranger s'élevait fin août à 25 milliards 679 millions de francs. De ce montant, 12 milliards 558 millions sont dus à l'Angleterre, 11 milliards 887 millions aux Etats-Unis, 326 millions à l'Espagne, 46 millions à la Suède, 87 millions à la Norvège, 97 millions à la Suisse, 33 millions aux Pays-Bas, 472 millions à l'Argentine et 197 millions au Japon.

Paris, 23 septembre. — La « France Libre », la « Bataille », la « Humanité », le « Journal du Peuple », la « Lanterne », la « Vérité », le « Populaire », le « Pays » et l'« Œuvre », ont formé une association sous le nom de Fédération de la Presse démocratique qui combattra avec énergie la dictature et les calomnies qui permet la censure actuelle et demandera le vote d'une loi punissant les calomnieux.

Berlin, 23 septembre. — A sa demande, M. Helfferich, ministre d'Etat, a été relevé de ses fonctions de représentant diplomatique de l'Allemagne auprès du gouvernement des Soviets.

Répondant au désir du chancelier de l'Empire, M. Helfferich a accepté de continuer à se consacrer aux travaux préliminaires économiques que demandent les futures négociations de paix.

Berlin 23 septembre. — Du « Berliner Tageblatt » : — On pense que les travaux de la Commission principale du Reichstag, commencés mardi matin, se poursuivront pendant une huitaine de jours. On ne sait pas encore si le chancelier de l'Empire y prendra la parole; par contre, il est vraisemblable que le secrétaire d'Etat des affaires étrangères prononcera un discours.

Les délibérations seront publiques pour autant que le gouvernement n'ait pas de communications d'un caractère confidentiel.

Chronique Carolorégienne

Nos spectacles.

Jamais le théâtre n'a attiré les foules, autant que depuis 1916 et, à l'heure actuelle, notre arrondissement compte exactement 247 troupes qui donnent des spectacles variés.

Je compte parmi ces 247 troupes, les professionnels du théâtre, troupes des Folies-Bergères, des Variétés, de l'Eden-Théâtre, etc.

Chaque localité qui veut être un peu... à la mode, compte au moins un cercle d'amateurs, cercle « artistique ou dramatique ou même... drôlatique ».

Certaines communes se paient le luxe — c'est presque de l'accaparement — de posséder jusque huit cercles, la plupart d'entre eux jouant au profit d'œuvres de bienfaisance.

Dois-je dire que, de ces 247 troupes, bien peu donnent des représentations vraiment artistiques? Beaucoup, en effet, ne parviennent pas à mêler l'Art à la Charité.

Quant au but philanthropique des « soirées », il faut dire aussi que souvent, il n'est pas atteint. Qu'est-ce, en effet, qu'une somme de 50 francs ou de 100 francs versée à une œuvre?

Une goutte d'eau dans la mer.

Là où j'ai pu le faire, j'ai toujours demandé que les administrations communales exigent le versement du tiers des recettes brutes opérées à l'occasion de spectacles dits « de bienfaisance »; certaines ont suivi cette tactique et la caisse de l'œuvre au profit de laquelle le spectacle est donné, s'en trouve très bien.

Ce système devrait être généralisé; le public serait alors certain qu'en se divertissant, il a fait au surplus une bonne action.

GEORGÉ MIL.

Chronique Locale et Provinciale

Conseil communal de Namur

Le Conseil communal de notre ville se réunira en séance publique à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 27 septembre courant, à 5 heures.

Ordre du jour : 1. Ecole industrielle. — Création des cours de bois et du fer. Rapport de la Commission; 2. Eco. s. priv. — Demande de matériel pour le service d'inspection médicale; 3. Comité de salubrité publique. — Composition. Modifications; 4. Matériel pour le 1^{er} degré pour garçons. — Demande de crédit spécial; 5. Demande de concessions au cimetière communal; 6. Acquisition d'une propriété au faubourg Saint-Nicolas. — Enquête; 7. Règlement sur la prostitution. — Tarif des visites; 8. Commissions. Réunions. — Proposition de M. le conseiller Saint-Just; 9. Commission chargée de l'étude de la reconstruction des quartiers sinistrés. — Proposition de M. le conseiller Van Meldert; 10. Bureau de Bienfaisance. — Service obstétrical. Article 68; 11. Tarif des commissaires. — Règlement. Modification; 12. Contrôle de l'approvisionnement de la ville. — Proposition de M. le conseiller Van Meldert; 13. Commission d'approvisionnement. — Administration. — Interpellation de M. le conseiller Van Meldert.

Nous insérons ci-dessous le rapport dont M. l'échevin Lecocq a donné lecture à la dernière séance du

Conseil, rapport préconisant la transformation du musée archéologique ainsi que de l'hospice St-Gilles :

Messieurs,

Dans l'emprunt de 25 millions voté dernièrement, on a porté une somme de 4 millions pour travaux extraordinaires, mais on n'a mis aucune mention spéciale relativement à l'agrandissement de notre Musée archéologique.

Déjà plus de 40 ans, chaque fois que la Ville a contracté un emprunt, un poste y était indiqué sous la rubrique « agrandissement du Musée » et chaque fois il était dépensé pour d'autres travaux.

Une des raisons de la non exécution de l'agrandissement si nécessaire du Musée, était que les plans proposés, bien que faits par des architectes de grande valeur, ne réunissaient pas les conditions désirées par tous, à savoir donner des locaux suffisamment vastes, tant au Musée qu'à la bibliothèque, tout en ne gâtant pas le bâtiment ancien qui abrite ces deux institutions.

Les pouvoirs publics (Etat et Province) avaient promis leur concours financier et nul doute qu'ils ne nous seront pas refusés dans l'avenir.

Je crois que le travail doit être envisagé d'une autre manière que je vais indiquer le plus rapidement possible.

Le bâtiment du Musée actuel (ancienne Halle à la viande) serait cédé à l'Etat, moyennant un prix à convenir, soit à titre d'achat ou de location, pour y abriter le dépôt d'archives de l'Etat, trop à l'étroit au Palais de Justice.

Ce dépôt serait ainsi installé à peu de frais dans un bâtiment complètement isolé et il suffirait de bétonner les planchers des étages pour rendre le local à peu près inhabitable (la salle de red-de-chaussée étant dallée et la première partie de l'escalier étant en pierres).

La Ville, d'accord avec la Commission des Hospices, rachèterait l'hospice St-Gilles pour y installer le Musée archéologique et sa bibliothèque.

L'hospice St-Gilles, fondé avant 1229, a été reconstruit et modifié dans les années suivantes.

Les bâtiments actuels, tout au moins du côté de la place Kegeljan, datent de 1663 et en juger par les ancrages.

S'ils sont intéressants au point de vue archéologique, ils ne répondent plus à leur destination actuelle; c'est un local insalubre et insuffisant pour abriter une population aussi importante.

Une malheureuse cour, plantée d'arbres, sert de promenoir à environ 200 personnes!

Les Commissions des Hospices se sont préoccupées souvent des modifications à y apporter mais les changements à y exécuter seraient tellement considérables qu'il ne resterait rien du bâtiment actuel dont la conservation est désirable car il est un des rares monuments du passé que nous possédons encore, de plus le coût des travaux de transformation nécessiterait une dépense aussi élevée, si pas plus qu'une construction neuve.

Que ferait-on de l'Hospice et quel prix obtiendrait-on des bâtiments sur tout s'il y avait obligation de conserver les constructions dans leur état actuel? La transformation en Musée résoudrait, à mon avis, la question.

L'hospice Saint-Gilles serait réédifié, dans les meilleures conditions de confort et d'hygiène non au centre de la cité, mais dans un de nos faubourgs et devrait comprendre un terrain assez vaste pour servir de jardin aux malheureux, obligés après une vie de travail, de solliciter leur admission dans cette maison de retraite.

Nous connaissons de dévouement des hommes que nous avons choisis pour gérer les biens des pauvres et de veiller à leur bien-être, et savons que nous pouvons compter sur leur concours le plus complet pour la réalisation d'un projet, dont la nécessité et l'urgence seraient reconnues unanimement par le Conseil, si celui-ci, convoqué pour cet objet, faisait une visite des locaux actuels, tenus à jour et à l'ordre, avec un ordre parfait et une propreté méticuleuse.

Le local actuel de l'Hospice, serait transformé en Musée archéologique, et la Société d'hommes dévoués et désintéressés qui a donné à Namur, cette collection, une des plus belles connues, pourrait exposer en public, de nombreuses antiquités, logées actuellement dans des caisses, faute de place.

On réserverait aussi un salon d'honneur aux tableaux de grand artiste namurois Franz Kegeljan, dont l'œuvre entière a péri dans l'incendie de l'Hôtel de Ville, et qui à un âge où beaucoup pensent au repos, s'est remis courageusement à la tâche et est parvenu à reconstituer tous les dessins, représentant Namur à travers les âges.

C'est une œuvre considérable destinée à remplacer celle que nous avons perdue et qui mérite une place spéciale dans notre Musée, tant au point de vue exécution que documentation.

J'arrive enfin au dernier point : la bibliothèque publique. Celle-ci comprend deux parties : la partie archéologique très intéressante et dont la Société s'occupe particulièrement et la bibliothèque dite de la Ville, placée aussi sous la surveillance de la même Société, et dont la bibliothèque est M. Vander Gucht, chef de bureau au Secrétariat de l'Hôtel de Ville.

J'ai demandé à ce dernier un rapport, que je joins à ma proposition, car il est trop intéressant pour que je me borne à en citer des extraits.

Le voici :

Namur, le 14 septembre 1918.

Monsieur l'échevin,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport que vous avez bien voulu me demander au sujet de la bibliothèque.

Le local est trop exigü, l'installation absolument primitive. Il n'y a pas de chauffage. Les livres souffrent de l'humidité et les reliures sont souvent couvertes de moisissure. L'éclairage est très défectueux, le jour venant d'un seul côté. Il n'y a ni gaz, ni électricité. En hiver, dès 3 1/4 heures, il n'est plus possible de trouver un livre. Dans certains rayons, les volumes sont placés sur deux et trois rangs par travée. Les recherches sont dès lors très pénibles et laborieuses.

Nous prétons actuellement 25,000 livres environ par an. On a appris, pendant la guerre, à connaître notre bibliothèque. Si celle-ci était mieux fournie en livres de toute sorte, c'est au moins 50,000 ouvrages que l'on prêterait par an. Un seul rayon est tenu à peu près à jour : celui de l'archéologie et des beaux-arts. Mais par contre celui de la littérature était, il y a quatre ans, d'une indigence exceptionnelle. M. Brouwers a fait acheter depuis 400 à 500 ouvrages (il n'est plus possible d'en acquérir actuellement), mais il nous faudrait, au moins, 5,000 ouvrages de lecture et nous n'en avons pas 800.

Quant à ce qui concerne les sciences physiques et chimiques et la technologie; nous sommes en dessous de tout; les 95 centimes des rares ouvrages que nous possédons datent de plus de trente ou quarante ans et n'ont plus, dès lors, qu'une valeur très relative. Or, la Bibliothèque communale devrait être la Bibliothèque de l'école industrielle, des écoles du 4^e degré et de la future école technique. En parallèle aux efforts de l'Administration communale pour l'enseignement des arts et métiers, il faut doter la Ville d'une Bibliothèque technique modèle. Aucune amélioration ne sera possible dans le local actuel qui est tellement encombré que je dois ranger des livres par terre! Des villes de l'importance de Namur, Mons, Verviers, notamment possèdent des Bibliothèques très riches. Il est regrettable qu'à ce point de vue, la Ville de Namur, qui a tant à cœur cependant l'enseignement professionnel et l'instruction du peuple soit restée bien en arrière.

Veillez agréer, Monsieur l'échevin, l'expression de mes sentiments respectueux.

(S.) Paul VANDER GUCHT.

On peut donc dire qu'il n'y a pas de bibliothèque car des livres scientifiques datant de 30 à 40 ans n'ont presque plus de valeur.

Namur fait d'énormes sacrifices pour son enseignement à tous les degrés, il y a peu de villes où les établissements d'instruction tant officiels que privés sont aussi nombreux qu'à Namur et notre ville ne possède en réalité pas de bibliothèque publique!

Ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter des livres doivent s'en passer.

L'ouvrier qui veut se perfectionner, s'instruire, n'a pas de livres à sa disposition, aucune salle de lecture non plus pour ceux qui désiraient consulter des ouvrages trop lourds à emporter ou d'un prix trop élevé pour être prêtés au dehors.

Cette bibliothèque trouverait place dans une des ailes de l'Hospice actuel.

Nul doute que le projet général dont je vous indique ici les grandes lignes ne reçoive un accueil favorable de la population toute entière, et que des dons de personnes charitables, des fondations peut-être ne viennent nous aider, ainsi que cela s'est fait partout ailleurs; quelle plus belle œuvre d'ailleurs que d'attacher son nom à une fondation aussi utile que celle d'une bibliothèque publique, mettant à la disposition de la classe ouvrière les ouvrages scientifiques qui lui sont indispensables?

Les noms des bienfaiteurs pourraient être inscrits dans les locaux accessibles au public et appelleraient ainsi leur souvenir.

Je vous propose donc aujourd'hui de nommer une commission spéciale qui serait chargée d'étudier ma proposition.

Cette commission, je vous propose de la composer comme suit :

Deux membres de la commission des Hospices civils.

Deux membres de la commission du Musée archéologique.

L'archiviste de l'Etat.

Trois membres à désigner par le conseil communal. Les commissions des Hospices et du Musée désigneraient elles-mêmes leurs délégués, dans le plus bref délai possible; quant au conseil il pourrait, sans inconvénient je crois, les choisir aujourd'hui même.

Namur, le 21 septembre 1918.

L'échevin des Finances et des Travaux Publics. G. LECOQ.

APPELS

Les appels suivants auront lieu pendant le mois d'octobre 1918 :

A. Ecole de Bienfaisance, rue Godefroid.

1. A. Garde Civile :

Officiers et soldats, à 3 h., jeudi 10 octobre.

B. Les Invalides ennemis qui ont pris part à la guerre, ainsi que les personnes qui ont été prisonnières de guerre civiles :

à 3 h. de l'après-midi, le jeudi 10 octobre

C. Séminaire :

à 3 h. de l'après-midi, le jeudi 10 octobre

2. Les Etrangers Ennemis :

(Tous les hommes nés de 1877 à 1901)

Italiens, Français, Anglais, Russes, Serbes, Monténégrins, Japonais, Roumains, ainsi que les sujets des Etats suivants : Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Chine, Brésil, Cuba, Haïti, Panama, Bolivie, Honduras, Guatemala, Grèce, Siam, Libéria, Costarica, Pérou, Uruguay, Nicaragua et l'Equateur.

à 3 h. de l'après-midi, le jeudi 10 octobre.

3. Les Belges en surveillance :

NAMUR. — Les personnes nées en :

Le mardi 8 octobre 1918.

1877-84, à 3 h. de l'après-midi.

1885-90, à 4 h. 45 » »

1891-96, à 4 h. 30 » »

Le mercredi 9 octobre 1918.

1897-99, à 3 h. de l'après-midi.

1900-01, à 3 h. 20 » »

SAINT-SERVAIS. — Les personnes nées en :

Le mercredi 9 octobre 1918.

1877-84, à 3 h. de l'après-midi.

1885-90, à 4 h. 30 » »

1891-01, à 4 h. 30 » »

BOUGE, à 4 h. 30 » »

SAINT-MARC, à 4 h. 30 » »

ERPENT, à 4 h. 30 » »

JAMBES. — Les personnes nées en :

Le jeudi 10 octobre 1918.

1877-01, à 3 h. 45 de l'après-midi.

Les porteurs de permis de voyage doivent se présenter également au Contrôle.

Il ne sera plus exercé aucun contrôle dans les bureaux du MELDEMENT.

Doivent se présenter aux appels :

Tous les hommes belges nés en 1877-1901, tous les étrangers ennemis (Italiens, Français, Anglais, Russes, Serbes, Monténégrins, Japonais, Portugais, Roumains et les sujets des Etats suivants : Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Chine, Brésil, Cuba, Haïti, Panama, Bolivie, Honduras, Guatemala, Grèce, Siam, Libéria, Costarica, Pérou, Uruguay, Nicaragua, et l'Equateur, tous les hommes nés de 1877 à 1901.

Les cartes d'identité et de contrôle doivent être présentées.

Celui qui manquera sans excuse sera puni.

Il est strictement défendu de fumer pendant les appels, ainsi que d'amener des chiens.

Deutsches Meldeamt Namur.

AVIS

Afin d'éviter toute confusion, je tiens à informer mon honorable clientèle que les produits vendus sous la dénomination « Pains d'Épice Royal Hardy », ne proviennent pas de ma maison.

HARDY, Fabricant de chocolats, pains d'épice et confiserie.

7444

Chronique judiciaire

Tribunal de l'arrondissement de Namur.

Audience du 24 septembre 1918.

1. La première affaire concerne un jeune garnement de 20 ans à peine, Dumont, Georges, inculpé d'une série de vols qualifiés commis à différentes dates, à Ciney, et d'une valeur de 10,000 fr. environ; — 2^e tentative de vol à l'aide d'escalade et d'effraction, d'un porc d'une valeur de 2,000 fr. Dumont s'entend condamner à 5 ans de prison.

2. Le nommé Dupuis, Georges, a volé 4 kg. d'épis d'orge et a menacé M. E. Noël de coups pour rester en possession de l'orge volé.

L'inculpé, qui dit avoir été poussé par la misère, est condamné à 4 mois de prison.

3. Godbilles, Julie, inculpée d'avoir frauduleusement soustrait une somme de 575 fr., des étoffes et d'autres objets, au préjudice de son patron M. Fl. E., d'Anvelais, fait défaut.

L'affaire est ajournée.

4. Coppin, Florent; Borniey, Ernest; Coppin, Gustave; Coppin, Ernest; Limbourg, Arthur; Gollain, Raoul, sont inculpés de s'être introduits à l'aide de violence, pendant la nuit du 23 au 24 juin, dans le domicile de M. Omer Baudot, à Berzé (Hainaut).

M. Baudot, entendu, déclare que, pendant la nuit du 23 au 24 juin, sa servante, Marie Deschamps, ayant entendu du bruit, se rendit sur le seuil de la

porte et aperçu six individus. Elle referma la porte et Brouzet l'insulta grossièrement, après quoi ils brisèrent les vitres et pénétrèrent dans la maison où ils brisèrent la vaisselle et bouleversèrent les meubles.

La servante confirme cette déposition.

Les inculpés nient.

M. Anciaux, bourgmestre de Berzé, dit que les inculpés sont de bonne réputation, mais que pourtant on peut croire à la véracité de la déposition de M. Baudot.

Le tout semble s'être réduit à une simple scène de violence, comme ils s'en passent dans les villages, aussi le tribunal se montre très indulgent.

Coppin Florent, Coppin Gustave et Coppin Ernest sont acquittés.

Borniey est condamné à six semaines et les deux autres inculpés, à quatre semaines de prison.

Devant le tribunal d'arrondissement (Palais de Justice) comparaitront demain 26 septembre :

Dufey, Ernest, de Corroy-le-Château, accusé de meurtre.

Blehin, Olga, d'Andenne, accusée de meurtre.

Saint-Nicolas aux Enfants des Soldats Namurois

Nous portons à la reconnaissance des mères, que les inscriptions des enfants bénéficiaires seront reçues cette année chez Monsieur Joseph Debouge, bijoutier, rue Bas de la Place, n° 3, à Namur, du 1^{er} au 15 octobre, le dimanche exclu, de 2 à 6 heures.

Les intéressés sont priés de se munir de leur livret de mères et de leur carte de rémunération.

Le Comité de l'Œuvre : Le Président d'honneur, H. Delanois. — Le Président, J. Debouge. — Le Vice-Président, C. Guilmin. — Le Secrétaire, H. Gils. — Le Trésorier, R. Beckart. — Les Membres, H. Defoin, F. Gollin, J. Grollan, A. Souffinguel.

Théâtre de Namur

Direction MM. BRUMAGNE & PIRLET

Jeudi 26 septembre 1918, à 8 h., La Traviata, opéra en 4 actes de Verdi. M^{lles} Brusson, Astrée, Jorden, M^{lles} Doulet, Leroy, Gerliche, Delize, Chapelle, Houyoux, Rosart. — Ballets.

Samedi 28 septembre 1918, à 8 h., une seule représentation de la célèbre pièce d'actualité de Léopold Broka, Novés Fitchés!!!, (version wallonne) en 3 actes.

Dimanche 29 septembre 1918, en matinée à 3 h. 1/2. LA TRAVIATA.

Dimanche 29 septembre, en soirée à 8 h. RÈVE DE VALSE.

Jeudi 3 octobre, à 8 h., première représentation de MADAME BUTTERFLY.

PRIX DES PLACES : Stalles, Baignoires, 1^{er} Loges, Balcons, fr. 5.50. — Parquets, 2^{es} Loges de face, fr. 4.00. — 2^{es} Loges de côté, fr. 3.00. — Parterres et 3^{es} Loges, fr. 2.50. — Amphithéâtres, fr. 1.25. — Paradis, fr. 0.75.

Prix des carnets de Famille (20 billets).

Stalles, Baignoires, 1^{er} Loges, Balcons, fr. 100. — Parquets, 2^{es} Loges de face, fr. 70. — 2^{es} Loges de côté, fr. 50. — Parterres et 3^{es} Loges, fr. 40. — Amphithéâtre, fr. 20.

Lundi 30 septembre 1918, à 7 1/2 h., pour les débuts des soirées populaires de comédies et de drames (Direction artistique : M. J. Cambier), Le Maître de Forges, drame en 4 actes et 5 tableaux de G. Ohnet.

Lundi 7 octobre, Le Courier de Lyon, drame en 5 actes et 8 tableaux.

VILLE DE NAMUR

EMPRUNT DE 1898.

4^e tirage. — 5 septembre 1918

5 obligations sorties au 4^e tirage, le 5 septembre 1918 :

768 934 154 2317 2680

Ces titres sont remboursables par 500 francs, à partir du 1^{er} octobre 1918, coupon n° 42 attaché, à la Banque de Bruxelles (Siège A, 62, rue Royale, Siège B, 27, avenue des Arts et Succursale C, 42-52, rue du Lombard, à Bruxelles), à la Banque de Paris et des Pays-Bas (Succursale de Bruxelles), chez MM. F. M. Philippson et C^{ie}, banquiers à Bruxelles, chez MM. Cassel et C^{ie}, banquiers à Bruxelles, à la Banque Générale Belge à Namur et à la Caisse communale de Namur.

Emprunt 3%, de 1898 de la Ville de Namur

Les porteurs d'obligations de l'emprunt 3% de 1898 de la Ville de Namur, non sorties aux tirages, sont informés de ce qu'à partir du 1^{er} avril dernier, ils peuvent déposer leurs titres pour le renouvellement de la feuille de coupons, aux guichets de la Banque de Bruxelles.

Au Siège social (Siège A), 62, rue Royale; Au Siège B, 27, avenue des Arts et à la succursale C, 42-52, rue du Lombard.

Cet établissement tient à la disposition des intéressés des bordereaux à l'effet d'effectuer ces dépôts.

Les titres, avec les nouvelles feuilles de coupons correspondantes, seront tenus à la disposition des déposants quinze jours après la date du dépôt.

A partir d'une date à déterminer ultérieurement et dont il sera donné connaissance aux intéressés par voie d'annonce dans les journaux, les nouvelles feuilles de coupons ne pourront plus être obtenues qu'à l'Administration de la ville de Namur.

VILLE DE NAMUR

EMPRUNT DE 1905.

26^e tirage. — 3 septembre 1918

8 obligations sorties au 26^e tirage, le 3 septembre 1918 :

77 400 457 832 1133 1154 1284 1407

Ces titres sont remboursables par 500 fr., à partir du 1^{er} octobre 1918, coupon n° 27 attaché, à la Banque de Bruxelles (Siège A, 62, rue Royale, Siège B, 27, avenue des Arts et Succursale C, 42-52, rue du Lombard, à Bruxelles), à la Banque de Paris et des Pays-Bas (succursale de Bruxelles), chez MM. F. M. Philippson et C^{ie}, banquiers à Bruxelles, chez MM. Cassel et C^{ie}, banquiers à Bruxelles et à la Caisse communale de Namur.

THEATRES, SPECTACLES ET CONCERTS

NAMUR-PALACE, Place de la Station.

</